Compte-rendu de la réunion ordinaire de conseil municipal du Mercredi 16 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize juin, à dix-huit heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

<u>Etaient présents</u>: Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Grégory CUISINIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Nadine THERY, Marie TETART, Lysiane PREVOST, Amélie BEUGNET, Johann LAUVAU

<u>Ordre du jour</u>: 1. Présentation par Mr Carpentier SMO constructions, des différents projets de rénovation de la salle des fêtes

- 2. Approbation du compte rendu du 14/04/2021
- 3. Présentation proposition Maîtrise d'œuvre réfection rue de Bayencourt

Tel: 03 21 48 51 87

- 4. Décision modificative du budget
- 5. 14 juillet
- 6. Fête communale
- 7. Questions diverses:
 - Complément d'informations SIVOM
 - Demande d'aide exceptionnelle Entente Val d'Authie Basket-Ball
 - Nettoyage fils d'eau

1. <u>Présentation par Mr Carpentier, SMO constructions, des différents projets de rénovation de</u> la salle des fêtes

Mr Carpentier est venu présenter 3 projets. Il précise tout de même que les aides sont à la baisse et qu'il faudra aller « frapper à toutes les portes » pour obtenir le plus de subventions possibles. Il ajoute que si la commune souhaite lancer le projet rapidement, il ne faudra pas tarder. Il devrait y avoir un 2ème FARDA cette année, en octobre. Il ne faut pas rater les dates limite de dépôts des demandes de subventions au risque de repousser d'un an le projet. La Région devrait financer jusqu'à 35% sur de la rénovation BBC. L'Etat dans le cadre de la DETR 35%. Voir auprès de la CAF, FDE, DSIL... Ce projet nécessiterait 12 à 13 mois de construction. De plus, nous devons faire face à l'augmentation du coût des matériaux.

- Proposition 1 : chiffrée approximativement à 472 140€ HT. Ce projet consiste en l'extension de la salle sur l'avant + un local rangement en extension du côté de la rue de Bienvillers. Un aménagement extérieur prévu pour l'installation de jeux pour enfants (non fournis) sur une partie du parking existant donc réduction des places de parking.
- Proposition 2 : chiffrée approximativement à 500 000€ HT. Il s'agit d'une extension sur la gauche avec aménagement extérieur pour aire de jeux à l'avant de la salle sur la droite (actuellement en herbe). Dans ce projet la cuisine, la réserve, la chambre froide, sont plus grandes que dans la 1ère proposition.
- Proposition 3: reconstruction totale de la salle pour un montant approximatif de 556 130€ HT.

Mr Carpentier informe être à l'écoute des élus pour toutes modifications. Après son départ, il est programmé une réunion le jeudi 1/07 à 20h pour faire le point et prendre les avis de chacun.

2. Approbation du compte rendu du 14/04/2021

Le compte rendu ayant été joint à la convocation, Mr le Maire demande si quelqu'un a des remarques à faire sur celui-ci. Le compte rendu n'appelant aucune remarque particulière, les conseillers municipaux approuvent celui-ci.

3. Présentation proposition Maîtrise d'œuvre réfection rue de Bayencourt

Mr le Maire présente la proposition de maîtrise d'œuvre de SEMOTEC pour la réfection de la borduration et l'aménagement de la rue de Bayencourt qui seront à réaliser lors de la réfection de la voirie par le Département. Pour rappel, le Département prend en charge à 100% la réfection de la voirie et subventionne à hauteur de 50% la borduration. Après un premier rendez-vous il est proposé d'aménager avec des écluses ou des chicanes les abords de l'école maternelle pour la sécuriser. Mr le Maire demande aux conseillers leur accord pour lancer l'avant-projet qui s'élève à 2250€ HT. Le conseil accepte.

4. Décision modificative du budget

Les frais d'études réalisés avant les travaux de rénovation des bâtiments école-mairie ont été imputés à l'article 2031 – frais d'études.

Les travaux étant maintenant terminés, il y a lieu de prendre une décision modificative afin d'établir un titre à l'article 2031 chapitre 041 et un mandat à l'article 21311 – hôtel de ville et 21312 – bâtiments scolaires. La décision modificative suivante est proposée :

CHAPITRE 041:

DEPENSES:

- article 21312 - bâtiments scolaires : 2250€

- article 21311 - hôtel de ville : 5218.81€

RECETTES:

- article 2031 - frais d'études : 7468.81€

A l'unanimité, la décision modificative du budget est acceptée.

5. 14 juillet

Mr le Maire propose que la commune organise le barbecue citoyen sur le terrain de foot, sous réserve du temps. Le conseil municipal est favorable à cette idée. Après la cérémonie commémorative, le vin d'honneur sera servi au terrain où seront distribuées les friandises aux enfants présents. Des ballons, jeu de pétanque et de quilles en plastique seront mis à la disposition des enfants.

6. Fête communale

Mr le Maire propose d'organiser un barbecue en extérieur le samedi soir. Buvette le samedi et le dimanche. A voir avec Jean-Michel Lequette, Président du comité des fêtes. Pour rappel, la commune a autorisé les forains à s'installer.

7. Questions diverses:

- <u>Complément d'information SIVOM</u>: Mr le Maire donne lecture du mail reçu après la séance du 14/04/2021 par Sébastien HENQUENET, Président du SIVOM qui apporte des précisions suite à la dernière réunion du SIVOM au sujet du DOJO et suite aux interrogations des élus. Il affirme qu'aucuns travaux ne seront engagés s'il n'est pas certain d'obtenir 80% de subvention et maintien que le coût de la participation par habitant n'augmentera pas et qu'il sera étudié la possibilité de transférer la gestion de la salle par le Département pour faire suite à l'intervention de Michel PETIT.
- <u>Demande d'aide exceptionnelle Entente Val d'Authie Basket-Ball</u>: Mr le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle du club de basket de Doullens. Un enfant de Souastre est adhérent du club. Celui-ci souhaite rendre la licence gratuite l'année prochaine. A cet effet, il sollicite une aide exceptionnelle de 41€. A l'unanimité, le conseil municipal accepte de verser, à titre exceptionnelle, la somme de 41€ au club Entente Val d'Authie Basket-Ball.
- <u>Nettoyage fils d'eau</u> : Mr le Maire se demande si on ne ferait pas nettoyer les fils d'eau avant la fête ? En accord avec le conseil municipal, nous contacterons Laflutte pour un balayage/désherbage.
- Mr le Maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie de la part de certains jeunes du village qui demandent s'il est possible de rénover le terrain de foot ou de créer une infrastructure car il n'y a rien à Souastre pour jouer au foot ou autres sports. Il sera demandé à Didier de tondre régulièrement le terrain afin que les jeunes puissent y jouer.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 21h00.

Fait le 29 juin 2021

Le Maire T. ROUCOU Le secrétaire de séance Grégory CUISINIER

